

MUTUELLES

AGF : CONTRAT LATITUDE SANTÉ : Rembourse Forfait annuel de 75 à 250€ selon type de contrat

AIO SANTÉ : Rembourse jusqu'à 100€/an

ALPTIS : Rembourse 100€/an

APICIL, www.apicil.com

APRIL

APTHEMA SANTÉ : Rembourse 45€ par séance

MUTUELLE DE L'ARMÉE DE L'AIR : Rembourse 40€ PAR séance OPTION sérénité

ASSURANCES CABINET VESPIEREN

AXA

CAISSE PRÉVOYANCE LA BOETIE

CAPRICEL GROUPE MAGDEBOURG

CAPRICEL -IRPELEC-APRICE

CCMO Mutuelle : Rembourse 35€ par séance et par personne / 10 séances par an.

CETIM (MUT GROUPE SCANIA) : Rembourse 100 € / an

CONTRAT RÉFLEXE PRÉVENTION SANTÉ DES ASSURANCES DU CRÉDIT

MUTUEL : Remboursement de 6 séances par an et par bénéficiaire, dans la limite de 40 €/séance pour les actes d'ostéopathie.

DIRECT ASSURFINANCE : Rembourse 69€/an

GAY PRÉVOYANCE, formule 300 & 400 : Rembourse Jusqu'à 183 € par an.

GIEPS

GRAS SAVOIE : Rembourse 45€ par an.

HARMONIE SANTÉ, Mutuelle de l'Indre, de la Vienne, du Cher, de la Touraine, de la Vendée : Rembourse jusqu'à 75 €/an

GROUPE MORNAY

GROUPE FRANCE MUTUELLE : Rembourse Jusqu'à 50 € par séance

GROUPE UGIM (MUTUELLE DES AGENTS DES IMPÔTS, DES DOUANES, DE LA JUSTICE) : Rembourse 15€, 3 séances /an

INTÉGRANTE : Rembourse 150€/an

LA CHOLETAISE : Rembourse 30€/an

LA MONDIALE : Rembourse 4 séances/an

LE LIEN FAMILIAL RADIANCE

MAAF : Rembourse 15 ou 20€/ séance – 4 séances par an

MACIF : Rembourse 57€, 3 fois par an

MATMUT ASSURANCES

MCCI (Viamédis) Mutuelle des Chambres de Commerce et d'Industrie

MGEN : Rembourse 2 séances par an, à raison de 22,50 € par séance

MUTUALIA BRETAGNE - www.mutualia-bretagne.fr : Rembourse 30 € par an

MMEI (Mut des métiers Electr et Inform)

MUTUELLE FAMILIALE D'ÎLE DE FRANCE : jusqu'à 56€/séance

MLA MUTUELLE DE LOIRE ATLANTIQUE

MMPCDC (CAISSE DES DEPÔTS) : Rembourse 15€ 4x/an

MNCI : Rembourse 92 € / an

MNT (MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE)

MUT EURO DE SANTÉ (EDF)

MUT FAMILIALE DE L'ARDECHE

MUTIEG

MUTUALITÉ DE L'ANJOU, CONTRATS HARMONIE SANTE 100, 200 ou 300 :
Rembourse 25 à 75 € par an

MUTUELLE BNP

MUTUELLE GÉNÉRALE DES SALARIÉS : Rembourse 130€/an

MUTUELLE DU TRÉSOR SLI MAINE & LOIRE : Rembourse 15€/séance

MUTUELLE VERTE

NATIONALE SUISSE ASSURANCES : selon la formule 100, 200 ou 300 € par an et par assuré

OCIANE : Rembourse 30€/séance jusqu'à 90€/an

OPEGA : 80% du tarif, maxi 30 ou 40 euros suivant contrat

PRADO MUTUELLE : Rembourse 4 séances/an

PRECOCIA MUTUELLE

PRÉVADIÈS

PREVIADÉ MUT DE PREVOY : Rembourse selon les garanties

RADIANCE

SFP

SMEBA CONTRAT ÉCUME : Rembourse 76€/an

SMIP RHONE ALPES : Rembourse 23€, 7 séances/an

SMIP : Rembourse 20€/séances

SMM : Rembourse 5X30€/an

SOC MUT CHANT ATLANTIQUE

SOC MUT KODAC-PATHE

SOC MUT MMA

SOT MUT PERSONNEL RATP

SWISSLIFE : Rembourse 28€ par consultation, 4 consultations par an

UMC : Rembourse 23€/séance 10/an

UNIMUTUELLES

URRPIIMEC-SMM (Groupe Malakoff)

VOA (Verrerie Ouvrière Albigeoise) : Rembourse 50% des séances